

Assurance
des associations, Yapla⁽¹⁾,
quels nouveaux
modes de
fonctionnement ?
Dans ce numéro,
nous vous donnons
quelques idées,
astuces, pour finir
ensemble cette
année 2021.



>> en page 3

DÉCOUVREZ

LA PLATEFORME

YAPLA⁽¹⁾



CHOISIR

LA BONNE

ASSURANCE⁽²⁾

>> en page 6



LOIRE HAUTE-LOIRE



LES ASSOCIATIONS FRANÇAISES APRÈS LE DÉCONFINEMENT

Dès la fin du confinement, une vaste enquête a été lancée auprès des responsables associatifs afin de connaître les impacts économiques et les besoins d'accompagnement dans le cadre de la reprise progressive d'activité. En voici les principaux résultats.

Où en sont les associations françaises depuis la fin du confinement ? C'est pour répondre à cette question que le Mouvement Associatif et le Réseau National des Maisons des Associations ont lancé une enquête dès la fin du premier confinement en France en mai 2020. Plus de 12 000 responsables d'associations de toutes tailles et tous secteurs d'activité ont répondu au questionnaire en ligne entre le 14 mai et le 15 juin 2020.

Préoccupations sur les conditions matérielles pour exercer leurs activités

Premier enseignement : les responsables associatifs sont soucieux en priorité de l'application des mesures barrières pour mener à bien leurs activités. La question de la réouverture de leurs structures d'accueil ou des locaux mis à leur disposition les préoccupe également. La crise sanitaire et les enjeux de santé publique demeurent

donc une forte source d'anxiété. En seconde position comme motifs d'inquiétude figurent la reprise ou la poursuite des relations avec les adhérents ainsi que la mobilisation ou remobilisation des bénévoles. Une partie des responsables associatifs sont aussi préoccupés face au besoin de nouveaux bénévoles car certains ne pourront pas encore reprendre leurs activités. Enfin, les responsables associatifs affichent des craintes en ce qui concerne leurs partenariats financiers (subventions, concours, prestations de service...) et la reprise du dialogue avec les collectivités locales et les administrations.

Impacts économiques de la crise et besoins à venir

Sur le plan économique, pour plus de la moitié des associations, la crise a eu un impact négatif sur leurs finances. Leurs ressources propres ont particulièrement été affectées par la crise : perte de revenus d'activités significative ou totale, baisse des ressources provenant des cotisations et dépenses engagées à perte car des activités ont été annulées. Un quart des associations déclarent avoir moins de trois mois de trésorerie devant elles.

En ce qui concerne les dispositifs financiers mis en place par les pouvoirs publics, seulement une association sur quatre a déposé une demande d'aide (ou prévoit de le faire). Elles ont bénéficié en priorité de délais supplémentaires de paiement d'échéances sociales et / ou fiscales et du fonds de solidarité. Certaines se sont tournées vers des aides mises en place par les collectivités territoriales (département, région, commune et intercommunalité).

Pour mener à bien leurs actions dans les mois à venir, les responsables associatifs disent avoir besoin en priorité de la confirmation des subventions annoncées, d'une aide financière exceptionnelle au regard de la situation, d'outils pour maintenir la vie associative à distance, de dons (en nature ou financiers) et d'une aide à la communication pour le redémarrage.

Yapla⁽¹⁾ LA PLATEFORME DE PAIEMENT ET DE GESTION POUR LES ASSOCIATIONS

Avec le Crédit Agricole, vous pouvez bénéficier d'un accès à Yapla⁽¹⁾, la plateforme de paiement et de gestion tout-en-un qui vous fait gagner du temps, quelle que soit la taille de votre association.

Une plateforme de services pour gérer votre association

- Une gestion simplifiée de vos paiements en ligne : cotisations, billetterie, dons
- Une seule plateforme pour gérer l'ensemble des tâches administratives : comptabilité, gestion des adhérents, paiements...
- Des avantages tarifaires pour les associations clientes du Crédit Agricole dont la gratuité de la formule Envol⁽³⁾.

Des fonctionnalités à votre main

Nous concevons toutes nos offres pour vous permettre de les utiliser au plus près de vos besoins. Yapla⁽¹⁾, c'est donc aussi les services et/ou options suivants à votre main :

Le choix entre 5 formules, un changement de formule possible à tout moment, la possibilité d'avoir une plateforme sur mesure, et d'habiller plusieurs personnes. Pour en savoir plus,

rendez-vous sur yapla.fr/calh



ou contactez votre conseiller Crédit Agricole.

(1) Yapla France, société par actions simplifiée au capital de 10.000€, dont le siège social est situé au 50 rue la Boétie, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 850 890 666, et est enregistrée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en tant qu'agent de Lemon Way, prestataire de services de paiement sous le numéro 83272, et auprès de l'Organisme pour le Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en tant qu'intermédiaire en financement participatif sous le numéro 19004549

(3) La formule Envol est gratuite et disponible pour les associations clientes Crédit Agricole dont la Caisse régionale est partenaire de Yapla France, sous réserve de transmission de l'IBAN de l'association à Yapla France. Les pièces justificatives de l'association cliente, collectées par Yapla France, pour lui fournir les services proposés par Yapla sur son site (www.yapla.fr), sont transmises, avec son accord, à la Caisse régionale de l'association cliente.



Nous partons en Gironde aujourd'hui, (virtuellement et en respectant la distanciation) pour rencontrer Joël Seynat, Président du Club Cycliste de Saint-Denis-de-Pile. Son association n'a pas été épargnée par la Covid-19 et fait partie des 57%* qui ont dû s'organiser autrement. Pour assurer le strict respect des gestes barrière et la sécurité de tous ses coureurs, membres et bénévoles, le club de Joël s'adapte et met en place le paiement en ligne !



GRIMPEZ SUR VOTRE VÉLO AVEC JOËL : UNE EXPÉRIENCE CLIENT RÉUSSIE AVEC YAPLA⁽¹⁾

Yapla: Bonjour Monsieur Seynat ! Je suis ravie d'échanger avec vous aujourd'hui. Pour commencer, est-ce que vous pouvez vous présenter pour nos lecteurs ?

Joël : Bonjour Solène ! Je suis Joël Seynat, Président du Club Cycliste de Saint-Denis-de-Pile qui se trouve en Gironde. On organise des courses de vélo depuis 1986 pas loin d'un petit village que tout le monde connaît, Saint-Emilion. Aujourd'hui, nous comptons environ 80 licenciés dans notre association. Mais avec les incertitudes liées à la crise de la Covid-19, certains n'ont pas encore renouvelé leur licence cette année...

Oui, ce n'est pas évident en ce moment pour des structures comme la vôtre.

Toutes nos courses avaient été interrompues au printemps dernier. Mais nous avons pu assurer la reprise des courses cyclistes Ufolep en Août

2020 et à chaque fois on était complet avec 200 coureurs ! Nous avons mis en place un protocole sanitaire pour limiter les risques principalement causés par les échanges de monnaie lors des inscriptions aux courses. Il est formellement interdit de faire des paiements en espèces le jour de la course. Nous avons d'abord pensé au paiement par chèque mais c'était compliqué, et puis même si j'ai 65 ans, c'est important d'avancer avec son temps. On a donc opté pour une solution de paiement en ligne.

Intéressant ! C'est à ce moment-là que vous avez connu Yapla ?

Oui. Je suis parti en investigateur pour trouver une solution de paiement en ligne simple et sécurisée surtout. Je me suis renseigné auprès de la banque du club, le Crédit Agricole, qui nous a présenté Yapla et les avantages dont nous pouvions bénéficier grâce à votre partenariat.

Exact ! Notre partenariat avec le Crédit Agricole vous permet de bénéficier de notre forfait Envol gratuitement.

C'est comme ça que Yapla⁽¹⁾ est entré dans la vie du club. Et lors de la création de notre premier événement, pour bien prendre la plateforme en main, j'ai fait deux appels en visioconférence avec Djeinaba (Membre de l'équipe Succès client de Yapla⁽¹⁾). Elle m'a bien expliqué le fonctionnement de la plateforme qui maintenant n'a plus de secret pour moi.

Comment se passe le paiement en ligne du côté des participants ?

Yapla a été un grand changement au niveau de nos prestations ! Avant, pour s'inscrire à nos courses, les participants arrivaient avec leur licence et leur billet dans leur poche. Ils s'inscrivaient et payaient sur place. Maintenant, je peux suivre les inscriptions en ligne et ce n'est pas plus compliqué pour les participants. Ils ont juste à remplir leurs informations grâce au formulaire que j'ai configuré moi-même puis ils paient leur inscription en deux ou trois clics. La première fois, seule une personne sur nos 200 coureurs avait des réticences avec le paiement en ligne. Mais globalement, tout le monde a payé en toute sérénité, même nos séniors !

La centralisation des données vous est bien utile alors !

Absolument et c'est indispensable pour nous car, en cas de cluster, on peut très facilement déclarer les cas contacts. Yapla⁽¹⁾ nous a été très utile en octobre 2020, lors de notre dernière course qui a malheureusement été annulée. Nous étions complets avec 200 inscrits, on a pu rembourser tout le monde sans difficulté via la plateforme. Maintenant, j'ai vraiment la certitude que Yapla⁽¹⁾ c'est du sérieux et que c'est sécurisé surtout.

Effectivement, la sécurité est notre priorité chez Yapla ! En tant que Président et trésorier de l'association, êtes-vous satisfait du paiement en ligne ?

Le paiement en ligne me fait gagner beaucoup de temps et puis ça évite les erreurs de caisse ! Ça me permet de ne pas avoir à compter la caisse avant et après la course. Avec Yapla⁽¹⁾, en deux clics, un coup d'œil, je vois combien de participants sont inscrits et la somme d'argent que ça représente. Maintenant, le paiement en ligne est entré dans la norme.

C'est une belle saison en devenir ! Je vous remercie pour votre temps, j'espère de tout cœur que cette crise sanitaire sera vite derrière nous. Très belle journée à vous et bon courage pour la suite.

Je vous en prie. Bonne journée !

*Chiffre d'après l'étude de recherches-solidarites.org



Vous aider à faire connaître votre association et faire naître des vocations. Découvrez Youzful⁽⁴⁾ notre plateforme 100% gratuite, qui vous permet d'échanger avec des jeunes, de faire connaître vos actions et de partager vos offres d'emplois.

youzful //



(4) Le site internet www.youzful-by-ca.fr (le Site) est édité par CREDIT AGRICOLE e-Développement, société en nom collectif au capital de 5.850 € dont le siège social est situé 48, rue La Boétie 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 790 054 811, intermédiaire en opérations de banque et services de paiement - numéro ORIAS 13 006 097. Les services de publication d'offres et de contenus, ainsi que de mise en relation, sont uniquement accessibles aux professionnels disposant d'un numéro SIREN, après la création d'un compte Youzful Professionnel (gratuit).



BIEN ASSURER VOTRE ASSOCIATION⁽²⁾

Engagement de la responsabilité civile des bénévoles de votre association, endommagement de matériel prêté, blessure d'un adhérent engendrant une invalidité, dommages sur vos locaux ou ceux de la commune après un événement... Pour choisir une assurance bien adaptée, il est nécessaire de faire un bilan des risques auxquels votre association est exposée. Le Crédit Agricole met son expertise au service de votre association avec un interlocuteur dédié pour vous apporter une réponse sur mesure.

DEUX CAS DE FIGURE :

- **Associations avec salariés** : vous composez vous-même votre contrat d'assurance pour l'adapter aux spécificités de votre association
- **Associations sans salariés** : vous pouvez souscrire une assurance Multirisque Association pour couvrir les besoins essentiels, des garanties optionnelles pour aller plus loin et deux offres complémentaires

Assurer les dirigeants, salariés et bénévoles

Vous connaissez mieux que quiconque l'implication nécessaire de chaque dirigeant pour représenter son association et vous avez conscience des responsabilités importantes qu'il peut être amené à prendre. Le Crédit Agricole vous apporte les garanties les plus adaptées à l'exercice de vos missions et de celles de vos collaborateurs salariés et bénévoles.

Assurer votre responsabilité

Votre contrat couvre la responsabilité incombant à votre structure associative en

raison même de son existence et de ses activités. Cela inclut les dommages corporels, matériels et immatériels causés à vos membres ou à des tiers dans les conditions prévues au contrat.

- Vous bénéficiez de l'assistance aux personnes et d'un service d'information juridique.

Assurer votre patrimoine

Le patrimoine de votre association est garanti contre des événements tels que l'incendie, la tempête, les dégâts des eaux, le vol, le bris de glaces et vitraux, etc.

Sont couverts :

- Les bâtiments désignés
- Les biens mobiliers appartenant à l'association

Il existe également des garanties complémentaires dont vous pourriez avoir besoin en fonction de vos activités (organisation d'exposition, manifestation etc.).

Assurer les véhicules à moteur

La garantie couvre les véhicules utilisés par votre association, y compris les véhicules personnels des salariés.

Conformément à la réglementation en vigueur, les contrats de type flotte ne comportent pas de notion de bonus-malus.

- Vous respectez ainsi l'obligation légale d'assurance de responsabilité civile automobile
- Les dommages causés ou subis par les véhicules de votre association suite à un événement garanti sont indemnisés

Assurer la protection juridique de votre association

Le Crédit Agricole vous accompagne pour gérer les litiges rencontrés par votre

association dans ses rapports avec les tiers et notamment dans les domaines suivants :

- litiges avec des fournisseurs
- litige sur le financement d'un projet social
- litige individuel du travail ...

Assurer les risques de construction

En matière de construction, la sécurité du maître d'ouvrage passe obligatoirement par une couverture adaptée pendant la durée des travaux et après leur réception.

- Pendant les travaux, la couverture tous risques chantier vous permet de poursuivre le projet en cas de sinistre, grâce au versement d'une indemnité.
- Après réception des travaux, la couverture dommages ouvrage vous permet de faire face aux dommages provenant de désordres garantis, en faisant rétablir au plus vite la sécurité ou la fonctionnalité du bâtiment. Pour tout sinistre prévu au contrat, votre assurance intervient pour une réparation rapide avant même toute recherche de responsabilités.

(2) Le contrat assurance des associations est assuré par SMACL Assurances et distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole. SMACL Assurances – siège social : 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9 - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 301 309 605. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse régionale sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.

Offres et garanties soumises à conditions. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour en connaître les détails, limites et tarifs dans votre Caisse Régionale du Crédit Agricole.

CONNAISSEZ-VOUS LE FONDS UrgencESS ?

Ce Fonds est dédié aux associations et entreprises de l'Économie sociale et solidaire de 1 à 10 salariés.

C'est une aide ponctuelle sous forme de prime non remboursable d'un montant forfaitaire de 5 000 à 8 000 €, établi en fonction du nombre de salariés.

Découvrez si votre structure est éligible ou constituez directement votre demande sur <https://urgence-ess.fr/>.

A RETENIR

Vous souhaitez créer ? Animer ? Développer votre association ?



Découvrez le « Guide du Dirigeant d'association » édité par le groupe Crédit Agricole, qui vous donnera les clés pour bien diriger

votre association.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://ca4243.com/rd6CmT>



1400

hommes et femmes au service de nos clients et 145 agences réparties sur le territoire de Loire Haute-Loire

Découvrez jaimemonterritoire-ca.fr La plateforme de partage et d'entraide entre voisins et acteurs locaux

- Favorisez le soutien, l'échange et la solidarité locale
- Demandez ou apportez un service dans un rayon de 50km





MÊME À DISTANCE, GARDONS LE CONTACT PAR TÉLÉPHONE

- **En téléchargeant** l'appli **Ma Banque** ⁽⁵⁾ : consultez votre compte, votre solde et les dernières opérations effectuées.
- **En appelant** notre agence en ligne au **04 77 042 043** (Prix d'un appel local depuis un téléphone fixe en France métropolitaine. Hors surcoût éventuel selon opérateur. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 15h30).
- **En recevant** par SMS des mini-relevés ⁽⁶⁾ réguliers ainsi que des alertes ponctuelles et personnalisables.

PAR INTERNET 7J/7 ET 24H/24

Connectez-vous sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire/> et :

- **Accédez** à votre compte pour effectuer des virements, commander un chéquier, éditer un RIB...
- **Consultez** toutes les offres de produits et de services disponibles.
- **Réalisez** des simulations, des demandes de financement, etc.
- **Gérez** votre portefeuille d'actions en temps réel avec l'option Bourse.
- **Découvrez** nos actualités.

LES 5 BONNES RAISONS DE NOUS LAISSER VOS COORDONNÉES

1. **Vous accompagner** dans vos projets
2. Vous proposer de belles **opportunités**
3. Vous informer de la disponibilité de vos moyens de paiement
4. **Sécuriser** la validation de vos achats en ligne
5. Vous **alerter** en cas de fraude sur votre compte et sécuriser encore plus notre relation.

Rendez-vous en agence pour vérifier l'exactitude de vos coordonnées

UN DOUTE = PAS DE CLIC.

RESTEZ VIGILANT FACE AUX TENTATIVES DE FRAUDES EN LIGNE

Le Crédit Agricole ne vous transmettra jamais de mails ou de sms vous demandant de cliquer sur un lien dans le but d'obtenir vos coordonnées bancaires ou vos informations personnelles (identifiants, codes de connexion, numéro de carte bancaire). Ces sollicitations sont frauduleuses. Pour vous connecter, utilisez seulement votre site <https://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire/association.html>, via votre navigateur habituel, ou vos applications officielles du Crédit Agricole.

(5) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon les opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec un accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne. Renseignez-vous en agence ou sur le site www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire/

(6) Service gratuit pour les détenteurs du Compte A Composer. A défaut, service payant, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Le Compte à Composer est une offre groupée de services bancaires. Il suppose la souscription au(x) contrat(s) nécessaire(s) à l'exécution des services et produits choisis. Chacun des produits ou services composant cette offre peut être souscrit séparément.



AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



LOIRE HAUTE-LOIRE